Tableau n°2.9

Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Sciatique par hernie discale L4- L5 ou L5-S1 avec atteinte radiculaire de topographie concordante. Radiculalgie crurale par hernie discale L2-L3 ou L3-L4 ou L4- L5, avec atteinte radiculaire de topographie concordante.	6 mois (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)	Travaux de manutention manuelle de charges lourdes effectués: - dans le fret routier, maritime, ferroviaire, aérien; - dans le bâtiment, le gros-oeuvre, les travaux publics; - dans les mines et carrières; - dans le ramassage d'ordures ménagères et de déchets industriels; - dans le déménagement, les gardes meubles; - dans les abattoirs et les entreprises d'équarrissage; - dans le chargement et le déchargement en cours de fabrication, dans la livraison, y compris pour le compte d'autrui, le stockage et la répartition des produits industriels et
		alimentaires, agricoles et forestiers; - dans le cadre des soins médicaux et paramédicaux lors de la manutention de personnes; - dans le cadre du brancardage et du transport de malades; - dans les entreprises funéraires.